



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### APPEL A CANDIDATURES POUR LE RENOUVELLEMENT DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DANS LE PAS-DE-CALAIS POUR LA PERIODE 2024-2029

Arras, le 7 août 2024

La direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais lance un appel à candidatures aux fonctions de lieutenant de louveterie pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2029. Cet appel à candidatures concerne l'ensemble des circonscriptions du département.

Auxiliaires de l'État, les lieutenants de louveterie sont les conseillers techniques de l'administration sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage y compris sur le plan sanitaire. Les chasses et battues administratives d'animaux d'espèces non domestiques sont organisées sous leur contrôle. Exercées dans l'intérêt général, leurs fonctions sont bénévoles.

Les lieutenants de louveterie sont nommés par le préfet. Sous son autorité, ils concourent à la régulation et à la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts. Ils sont assermentés et ont qualité pour constater les infractions à la police de la chasse dans les limites de leur circonscription.

Les candidats doivent transmettre leur acte de candidature (lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae) **avant le 15 septembre 2024** à la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais :

- par courriel à l'adresse [ddtm-chasse@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@pas-de-calais.gouv.fr)
- par voie postale à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer / service de l'environnement/ 100 avenue Winston Churchill / CS 10007 / 62022 ARRAS Cedex.

L'appel à candidatures et l'acte de candidature sont disponibles sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-developpement-durable/Chasse-et-faune-sauvage/Lieutenants-de-Louveterie/Appel-a-candidature-pour-le-renouvellement-des-Lieutenants-de-Louveterie-2025-2029>

Pour toute information complémentaire, il convient de contacter la direction départementale des territoires et de la mer / 100 avenue Winston Churchill 62022 ARRAS SP7 / 03 21 50 30 17/ [ddtm-chasse@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@pas-de-calais.gouv.fr)

### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)